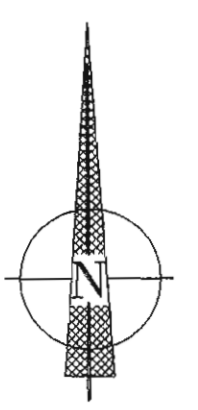





DOCUMENT GRAPHIQUE

- 8.36 Côte de référence NGF
- Zone d'expansion des crues à préserver
- Zone d'expansion des crues où l'aléa est faible

ECHELLE : 1/5000e (1cm=50m)
 Vu pour être annexé
 à mon arrêté
 Mont de Marsan, Le 16 JUIN 2005
 M. PASTRE SOUTBELET



direction
 départementale
 de l'équipement
 Landes
 Service
 Environnement
 Risques et
 Sécurité
 bureau de
 la
 prévention
 des
 risques et
 de
 la
 défense

TÉTHIEU
 DE
 COMMUNE

COMMUNE

TÉTHIEU

CANDRESSE

DE

COMMUNE

DE
 SAINT-PAUL-LES-DAX

DE
 SAINT-PAUL-LES-DAX

COMMUNE

10.35

10.69

DE
 D'ANX